

<b>Tableau récapitulatif de la réduction du coût de l'offre de formation</b>
--

Composantes (UFR et Instituts)	Charge totale des enseignements (en HETD) <sup>1</sup>	Description sommaire des mesures d'économies sur le coût de l'offre de formation <sup>2</sup>	Evaluation des économies proposées (en HETD) <sup>3</sup>	Évaluation des économies proposées (en % de la charge des enseignements)
UFR 01	M1 : 2547 hqtd (Cf synthèse dialogue gestion 2011-2012)	Réduction heures de cours : 33 heures eu lieu de 36 heures : 33 matières x 3 h=99 h Réduction Heures TD : 16,5 au lieu de 18 heures 27 TD x1,5 = 40,5 <b>Total réduction M1</b>	148,5 hqtd  40,5 hqtd  189 hqtd	7,4 %
	M2 : 5304 hqtd Cf synthèse dialogue gestion 2011-2012	<b>Suppression de cours/séminaires CM: 108 heures</b> Approche économique (M2 sécurité sanitaire) : 18 h Droit constitutionnel Européen et contentieux (M2 Droit comparé) : 20 h Droit européen (M2 droit public fondamental) : 36 h Gouvernance internet (M2 Droit du numérique) : 6 h Traitement documentaire (M2 Droit du numérique) : 6 h Droit de la régularisation des marchés financiers (M2 droit public des affaires) : 22 h Gestion gouvernance systèmes financiers (M2 Gestion gouvernance systèmes financiers) : 12 CM Gestion de la dette de trésorerie nouveaux instruments financiers (M2 administrations gestion des collectivités locales : 12 CM Gestion financière grandes métropoles f : (M2 administration gestion des collectivités locales : 12 CM  Suspension : « Contentieux répression administrative » : 18 h (M2 contentieux public)  Droit fiscal, politiques fiscales et méthodologie recherche (M2 Droit fiscal) Diminution : 8 heures (12 heures TD au lieu de 18heures)  <b>Diminution heures cours/séminaires</b> <b>M2 Administration gestion publique</b> 22 heures au lieu de 24 h 12 modules X 2 heures : 24 h M2 Construction, urbanisme, contrats : ½ heure en moins pour chaque enseignement : 3,5 CM + 8h TD  <b>Total réduction M2</b>	216 hqtd          27 hqtd   8hqtd   49,25 hqtd   300,25 hqtd	5,411%
	<b>TOTAL 7851 (M1+M2)</b>	<b>Total réduction M1 +M2</b>	<b>489,25 heqtd</b>	<b>4,95%</b>
	LAP cf synthèse dialogue de gestion 2010 2011 672 hqtd	Réduction heures de cours + Heures TD :69 hqtd	69 hqtd	10,26%
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>Baisse offre formation UFR 01</b>	<b>558,25 hqtd</b>	<b>6,549 %</b>

<sup>1</sup> Charge totale des enseignements évaluée pour chaque composante à l'issue du dialogue de gestion

<sup>2</sup> A renseigner tant pour les mesures d'économies entraînant des modifications de maquettes soumises aux conseils centraux, que pour celles réalisées en dehors de toute modification de maquettes (ex : réduction du nombre de groupes de TD, mutualisation de cours,...)

<sup>3</sup> Indiquer l'économie réalisée pour chacune des mesures proposées, puis de manière globale

	<b>M1+M2+ LAP 8523 hqtd</b>			
UFR 02	34000	Les mesures ont été détaillées au CEVU du 06/06/2013. Elles comprennent un raccourcissement d'une semaine des semestres de cours du L1 au M1, la fermeture de cours <8 en M2, plusieurs fermetures ou fusions de cours ou TD en M1, une rationalisation des cours optionnels en L3. Le plan anticipe aussi des économies à venir du fait de la transformation du master de préparation aux métiers de l'enseignement dans le cadre de l'ESPE.	2400	7,1%
UFR 03	20862 HETD	CRBC : paiement des TP au tarif du TP (27 €/h) et non plus du TD (40,91 €/h) pour les vacataires externes – économie de 35 388 €, soit 865 HETD à 40,91 €/h (mise en conformité avec la réglementation, votée en déc. 2012 avant la mise en place du plan d'économies, mais qui y contribuera)	865	2566,5 HETD soit 12,3 %
		CRBC : réduction du volume des enseignements en L2, L3 et M1	653,5	
		Retour de collègues (CRCT, disponibilités, INHA, etc.) et recrutement (1 PR, 1 MCF) – MAIS « mobilités » difficiles à estimer pour 2013/14	245	
		Intervention bénévole de collègues CNRS volontaires	90	
		Suppression de cours en M1 et M2	204	
		Réduction de volume horaire de cours en M1 et M2	116	
		Fusion de séminaires (2 semestres en 1 seul)	216	
		Mutualisation de séminaires M1/M2	108	
		Païement de vacances par la TA du M2PRO	60	
		Nouvelle répartition des heures entre CM et TD en M2	9	
04 ARTS PLASTIQUES	23322htd (dialogue de gestion) <b>23340H avec nouvelles maquettes MEEF</b>	<b>Licence 1 Arts Plastiques</b> Suppression d'un groupe pour les EP 04105-04107-04109-04111 – 04106 - 04108-04110	252 h	1.07%
		<b>Master 1 ELER</b> Suppression d'un groupe pour les EP 04473-04475-04472-04474	120h	0.51%
		<b>Master 1 AIV</b> Suppression d'un groupe pour les EP 04463-04465-04462-04464	120h	0.51%
		<b>Master 1 MEEF Nouvelle maquette</b> Mutualisation pour 2013-2014 des options aux 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> semestre avec le M2 MEEF transitoire. (passage au CEVU)	144h	0.61%
		<b>Master 2 MEEF transitoire</b> Suppression d'EP 045X1310-045X1510 Réduction horaire pour l'EP 045X1710 de 36 h à 24 h Suppression d'1EP dans les options 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> semestre et passage de CM en TD Passage de CM en TD pour l'EP 045X1410 (passage au CEVU)	234h	1%
		<b>Agrégation externe Arts Plastiques</b> Passage de certains enseignements de CM en TD	67h30	0.28%
		<b>Licence Cinéma</b> Suppression d'un groupe pour les EP 04155-04156-04255-04256	144h	0.61%

		<b>L3 Métiers des arts et de la culture</b> Réduction horaire pour l'EP 04395 de 36 h à 24 h Pour les 2 groupes (passage au CEVU) Suppression d'un groupe pour l'EP 04392	48 h	0.20%
		<b>Master 1 Esthétique et Etudes Culturelles</b> Suppression d'EP en M1 (04429- 04428 et 04430) : 2 EP au choix au lieu de 3 au 1 <sup>er</sup> semestre ou 4 au 2 <sup>ème</sup> semestre (passage au CEVU)	72h	0.30%
		<b>Master 2 Esthétique</b> Suppression d'un groupe pour les EP 04527-0451MM10	72h	0.30%
		<b>Master 1 Design et environnement –Arts et médias numériques</b> Réduction horaire pour les EP 04417- 04419 de 24 h à 12 h (passage au CEVU)	24h	0.10%
		<b>Master s Professionnels</b> Les 4 Masters Pro de l'UFR prendront sur leur propre dotation les heures de cours au-delà de 315 h et non plus au-delà de 350h.	140 h	0.60
		<b>TOTAL REDUCTION</b>	<b>1437H50</b>	<b>6,09%</b>
UFR 05	11290	M1 Suppression d'1 séance sur les cours obligatoires et optionnels (11 semaines au lieu de 12 par semestre)	<b>103.5</b>	
		M1 Suppression du cours de droit immobilier	<b>54</b>	
		M1 Suppression du cours de propriété littéraire et artistique	<b>54</b>	
		M1 Gel de la 1 <sup>ère</sup> séance de td (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> semestre, i compris pour l'anglais)	<b>142,5</b>	
			<b>Total M1 : 354hstd</b>	
		M2 Suppression de certaines options et réduction du volume semestriel de certains cours	<b>568hstd</b>	
		<b>Total M2 : 568hstd</b>		
		<b>Total général : 922hstd</b>	<b>8.16%</b>	
UFR 06	27.600	1/ Non ouverture de 2 groupes de TD en L1 (sur 8 matières à TD) si effectifs APB en baisse	288	1,04 %
		2/ Réduction en Magistère Finance (1 cours supprimé et un cours réduit)	42 x 1,5 = 63	0,23 %
		3/ Suppression de cours en L1 : - cours de Marchés européens en L1 : 39 h. - cours d'éthique en M1 : 39 h. - cours C2i en L1 : 10 h.	88 x 1,5 = 132	0,48 %
		4/ Réduction des volumes horaires des cours de 39 h. à 36 h. (sur une base de 70 cours concernés de L1 à M1)	70 x 3 x 1,5 = 315	1,14 %
		5/ Réduction du nombre de séances de TD de 12 à 11 pour presque tous les enseignements de L1 à M1	780	2,82 %
		6/ Suppression de tous les « TD Zéros » en L1 et L2 au 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup>	138	0,48 %

		semestre.				
		<b>TOTAL</b>		<b>1.716</b>		
				<b>6,2 %</b>		
UFR 07		<b>Licence 3</b>	<b>2012/13</b>	<b>2013/14</b>		
		Cours	526,5	486		
		TD	756	756		
		Total	1282,5	1242		
					- 40,5	- 7,69 %
					0	0
					- 40,5	- 3,16 %
UFR 07		<b>Master 1</b>				
		Cours	918	792		
		TD	1320	1320		
				- 126	- 13,72 %	
				0	0	
				- 126	- 5,63 %	
UFR 07		<b>Master 2</b>				
		Séminaires	5715,75	4925,25		
				- 790,5	- 13,83 %	
		<b>Total général</b>	9236,25	8279,25		
				-957	-10,36 %	
UFR 08	13 971 h. (2011-12)	<p>Une économie réelle de 1212 heures est réalisée grâce à plusieurs mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fermetures de groupes à petits effectifs (notamment en Licence 3 et Master),</li> <li>- passage du C2i2e au tout numérique,</li> <li>- arrêt du dédoublement de certains cours magistraux après un travail de refonte de planning (cours dédoublés qui étaient certaines années pour contourner des incompatibilités de plannings),</li> <li>- mutualisation d'enseignements et limitation du nombre des options en Master 2.</li> </ul> <p>A noter que l'effort porte tant sur la Licence que sur le Master.</p> <p>Les Masters Pro, qui s'autofinancent déjà largement, contribueront au financement d'un nombre plus élevé d'heures complémentaires (notamment en Licence), pour un total de 154 heures.</p>	1366 heures éq. TD	9,77 %		
UFR 09		<p>L1 : 5 TD = 195 htd  L2 : 11 TD = 429 htd  Informatique : 169 h  Aire culturelle L2 : 52 h  C2i 260 h  L3 : 481 h  Master RI : 100 HTD  Master médiévale : 116 Htd  Master TPTI : 52 Htd  Fusion cours capes et agrégation pour deux questions : 108 htd</p> <p>Ces fermetures n'ont touché aucun enseignement de matières, seulement des TD. L'effort a été fait à tous les niveaux en ménageant le L1.</p>	1962 HTD			

UFR10	13000	Fermetures dans le master pro ETHIRES (114 HETD), dans le master recherche LOPHISC (194 HETD), et dans la licence de philosophie (84 HETD), pour un total de 392 HETD ; la réduction effective est cependant de 152 HETD car le conseil d'UFR a réaffecté une partie de ces moyens à des groupes surchargés. Voir le bilan issu du conseil de l'UFR 10 qui analyse la marge de manœuvre de l'UFR en fonction des résultats du dialogue de gestion. Pour information : sur la masse salariale de l'an prochain, les économies proposées par la direction de l'université et acceptées par l'UFR 10 (MCF et ATER) et les économies proposées par l'UFR et acceptées par la direction de l'université (PRAG, invités, fonctionnement) correspondent à environ 338 000 €. Sur cela, les mesures dont l'UFR a pris l'initiative s'élèvent à 54000 €, à comparer aux 52000 € que représenteraient 10% de réduction de la charge d'enseignement de l'UFR 10. en HC.	152	01,17%
UFR 11	Charge Apogée L&M (2011-2012) : 7620 HTD	Fermeture des séminaires de méthodologie des 3 Master Recherche (validé par CEVU du 6/06 et du conseil de l'UFR du 18/06)	528 HTD	6,9%
		Fermeture supplémentaire de 4 cours à effectif <8 inscrits, (validé par le conseil de l'UFR du 18/06)	175 HTD	2,3%
		Réduction du volume horaire d'un cours d'anglais et rémunération en HTD (validé par le conseil de l'UFR du 18/06)	60 HTD	0,7%
			TOTAL : 763 HTD	TOTAL : 10%
		En cours : élaboration d'une convention avec l'IEDES pour la mutualisation d'un cours	18 HTD	
UFR 12	13006 (hors masters en apprentissage)	<p><b>M1 de Droit Social</b> : réduction de tous les CM à 33h par semestre et réduction des TD à 11 semaines par semestre <b>(91.5 HTD)</b>.</p> <p><b>Master 2 AGE</b> : suppression d'une option <b>(60 HTD)</b></p> <p><b>Licence AES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- licence 2<sup>ème</sup> année : au semestre 3, suppression de la matière à choix « Économie de la firme » <b>(19,5CM = 29,15HTD)</b> ;</li> <li>- licence 3<sup>ème</sup> année semestre 5 : réduction de 39CM à 19,5CM des enseignements <i>Sciences politiques</i> et <i>Politiques économiques</i> <b>(39CM = 58,5HTD)</b> ;</li> <li>- licence 3<sup>ème</sup> année semestre 6 : réduction de 39CM à 19,5 CM des enseignements <i>Économie sociale</i> et <i>Évolution des systèmes économiques</i> <b>(39CM = 58,5HTD)</b> ;</li> <li>- mise en place d'un enseignement à distance avec le service des TICE, concernant le C2II <b>(171HTD)</b>.</li> </ul> <p><b>Total économies licence AES : 317.5 HTD</b></p> <p><b>M1 AES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la rentrée 2011 : suppression de l'option <i>Études sociales et Mondialisation</i> <b>(4x19.5H = 117 HTD)</b>.</li> <li>- pour la rentrée 2013 : réduction de 39h à 19,5h de deux cours (39CM = 58,5HTD).</li> </ul> <p><b>Total économie M1 AES : 175.5 HTD</b></p>	976,5 HTD	7,5%

		A cela s'ajoute le volume horaire <b>135 HTD</b> dégagé depuis 2011 par la suppression du Master Recherche <i>Travail, Organisation et Relations Sociales</i> , cohabilité avec l'ISST.  <b>Master 2 COSS</b> en partenariat avec Paris 5 : la directrice du Master propose en mesure transitoire de <b>suspendre cette année le recrutement d'un PAST</b> en remplacement d'un départ à la retraite. Économie de 11 808 € (coût d'un PAST 183€/HTD-60€/TD x 96h ; soit l'équivalent de <b>197 HTD</b> )		
UFR 26	23897 (dont 462 h relevant de l'UFR 03) Total UFR 26 = 23897-462 = <b>23435</b>	Suppression de 92 TD en L (mise en conformité du nombre d'étudiants avec les capacités d'accueil) + passage des CM de 39h à 36h	1656 + 252 HTD = 1908	8,14%
UFR 27	2620 hors langues sgel	L1 MASS suppression d'un groupe de TD	258	10
	2620	L1 MASS Aménagement horaires	60	2,2
	1950	L2 MASS suppression d'un groupe de TD	250	12,8
	1390	L3 MASS		0
	1409 ?	M1 MAEF diminution de la prise en charge des TER	100	7
	1296	Modélisation méthode mathématique en éco. et fin. Suppression de cours	135	10,4
	153	Modélisation aléatoire		0
	610	Ingénierie du risque fin. et assurance : suppression de cours	37	6
		MAEF-QEM ER suppressions d'options	82	
		Social. Science mathematical model suppressions de cours dans le DU	500	33
	766	L3 MIAGE ajustements horaires	67,5	8,8
	663	L3 MIAGE (FA) ajustements horaires	60	9
	889,5	M1 MIAGE classique : ajustements horaires	105	11,8
	646,5	M1 MIAGE (AP) ajustements horaires	40	6,1
	622,5	M2P MIAGE classique : ajustements horaires	42	6,7
229,5	Systèmes d'information et décision (SID) ajustements horaires	63	27,5	
IEDES	4400	Efforts pouvant être consentis pour la rentrée 2013	293	-6,65
		Efforts supplémentaires si remplacement des postes vacants de l'IEDES (si remplacements effectifs, réduction de la charge assurée par des vacataires)	672	15,27
IREST	2664	Suppression du parcours Master Tourisme, Environnement, Patrimoine M2 TEP Réduction du M1 Droit du tourisme M1 TC Mutualisation des cours « Système de Transports et tourisme » M2 DATT et « Tourisme et Transport International » M1 EDTI Mutualisation du cours « Tourisme et interculturalité » M2 GATH avec le cours « Tourisme et interculturalité : pratiques et expériences de l'altérité » M2 EDTI Réduction du nb d'heures du cours « Stratégie des sites du patrimoine culturel et naturel » M2 GSVT Cours conférences de spécialistes : invitation de spécialistes sans rémunération Mutualisation Ateliers de Terrain M1 GATH et EDTI	80 h = 93 HTD 10h = 13,35 HTD  15h = 18,75 HTD  15 h = 18,75 HTD 15h = 18,75 HTD  15h = 20 HTD 10 h = 10 HTD	9,90 %

		Réduction du nb. d'heures du cours « Organisation, financement et développement des sites culturels » Outils de la recherche LP Hôtellerie Méthodologie de la recherche LP distribution Tutorat individuel Marketing du tourisme M2 Droit du tourisme Economie du tourisme (mutualisation avec le cours « Les politiques de coopération internationale » M2 EDTI) Total	6 h = 7,5 HTD 15 h = 15 HTD 15 h = 15 HTD  10 h = 10 HTD 10h = 10 HTD  263,85	
ISST	1796 (2011-2012)	Fermeture du M2R TORS (commun ISST-UFR 12) <b>Attention, cas particulier : l'ISST paie sur ses fonds propres toutes les heures complémentaires de ses enseignants (y compris celles faites dans d'autres UFR)</b>	198 (pour le seul ISST)	11%
IDUP	A la charge de l'IDUP : 1950	M2R : UE2 semestres 1 et 2 : deux séminaires de 19,5 chacun au lieu de 39h (en CM)	117 hetd	175,5 hetd Soit 9%
		L3 : suppression du cours « professions et stratifications sociales »	48,75 hetd	
		L3 : diminution du volume horaire de CM de sociologie de l'éducation L3 : projet tutoré sur 12 semaines par semestre au lieu de 13	6,5 hetd 3 hetd	
		Décharge MUE : 16 hetd au lieu de 32	16 hetd	+ 16 hetd, soit +0,8%